

# **COMMUNIQUE CONJOINT N°001/ONGDH/2020**

## **INSECURITE AU LUALABA : LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL DU LUALABA DEVRAIT S'INVESTIR A FAIRE CESSER LES MENACES DE MORT CONTRE LES ACTIVISTES DES DROITS DE L'HOMME**

RDC, Kolwezi et Lubumbashi, le 24 mai 2020, les organisations membres de GRUWA<sup>1</sup>, Groupe Ukingo wa watetezi, conjointement avec celles qui contribuent à la protection des défenseurs des droits de l'homme en danger à Kolwezi, sont vivement préoccupées par les menaces de mort dirigées contre les activistes de droits de l'homme impliqués sur des questions sécuritaires dans la province du Lualaba.

En effet, la ville de Kolwezi connaît depuis plus d'un mois une criminalité à grande échelle qui a obligé la population à exprimer son mécontentement dans la rue après les cambriolages de plusieurs maisons par des bandits mains armées, ayant entraîné la mort de deux personnes la nuit du 18 au 19 mai 2020 au quartier Mutoshi. Par la même occasion, l'activiste des droits de l'homme **Mike LAMEKI**, coordonnateur de l'ONGDH Espoir s'était prononcé au micro d'une chaîne de la place pour demander la démission du Ministre provincial de l'intérieur du Lualaba, Monsieur Déodas KAPENDA WA KAPENDA. Et depuis lors, le défenseur des droits de l'homme reçoit des menaces de mort par téléphone d'une part et d'autres parts des personnes non autrement identifiées font la ronde autour de sa résidence dans le but de concrétiser les dites menaces. Il est présentement en clandestinité pour ne pas subir un mauvais sort.

Les ONGDH s'étonnent qu'une telle prise de position fasse l'objet des menaces de mort alors qu'il s'agit d'un point de vue exprimé en toute liberté en vertu du droit à la liberté d'expression pourtant consacré par la constitution de la RDC en son article 23 qui dispose : « *Toute personne a droit à la liberté d'expression. Ce droit implique la liberté d'exprimer ses opinions ou ses convictions, notamment par la parole, l'écrit et l'image, sous réserve du respect de la loi, de l'ordre public et des bonnes mœurs* ». Et donc demander au Ministre provincial de démissionner face à la persistance de l'insécurité dans la ville ne peut s'interpréter comme une entorse à la loi, à l'ordre public ni moins aux bonnes mœurs.

Les ONGDH constatent la montée des pratiques peu démocratiques, constitutives des violations des droits de l'homme, visant à réduire au silence les activistes des droits de l'homme qui émettent un point de vue contraire à celui du gouvernement provincial du Lualaba. C'est ainsi qu'elles préviennent que si quelque chose de mal arrivait à l'activiste des droits de l'homme, **Mike LAMEKI** ou tout autre activiste des droits de l'homme impliqué sur des questions sécuritaires, le Ministre provincial de l'intérieur de la province du Lualaba, Monsieur Déodas KAPENDA WA KAPENDA, serait tenu pour responsable et que des actions de grande envergure seront entreprises quant à ce.

Au vu de ce qui précède, les ONDGH recommandent :

- **Au Gouvernement Provincial du Lualaba**

---

<sup>1</sup> [www.gruwa.org](http://www.gruwa.org)

- De s'investir dans la cessation des menaces de mort contre les activistes des droits de l'homme pour ne pas ternir l'image de la province du Lualaba en matière de respect des droits de l'homme
- **Au Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Kolwezi**
- De se saisir d'office pour poursuivre les auteurs des filatures et menaces de mort dirigées contre défenseur des droits de l'homme Mike LAMEKI
- **Aux organisations internationales et nationales impliquées dans la protection des défenseurs des droits de l'homme en danger**
- De soutenir indéfectiblement les défenseurs des droits de l'homme victimes des menaces graves pour leur intégrité physique ;
- De mobiliser l'opinion tant nationale qu'internationale sur la situation que traversent les défenseurs des droits de l'homme en RDC

### **Pour tout contact**

1. Maître Jonas MULUMBA, Point Focal GRUWA, +243971654932
2. Maître Chadrack MUKAD, Président du cadre de concertation de la société civile du Lualaba, +243815388040

### **Pour les organisations signataires**

1. AAST : Action d'aides aux survivants de la torture
2. ACIDH : Action Contre l'Impunité pour les Droits de l'Homme
3. ADDH : action pour la défense des droits de l'homme
4. AFDI : Association des femmes pour le développement intégral
5. AFLAD Lualaba
6. AFREWATCH : African Resources Watch
7. ADH : Association pour les Droits Humanitaires
8. AIDEF : Association Internationale pour les Droits de l'Enfant et de la Femme
9. AMA : Afia Mama
10. APROFE/Pweto
11. ARD : Actions Rapides pour le Développement
12. ASADHO/Haut/Katanga : Association Africaine de défense des Droits de l'Homme, section du Haut Katanga
13. ASDEF : Association pour la santé et développement de l'enfant et la femme
14. CEIPDHO : Centre International de Promotion de Développement et des Droits de l'Homme
15. COSCET : Comité de Suivi pour la Contribution des Communautés et Eglises à la Transformation Humaine
16. Espoir ONGDH
17. GD : Generation Déterminée
18. GANVE : Groupe d'Actions Non-violence Evangélique
19. FILIMBI
20. ICFPDH : Institut congolais de formation et d'alphabétisation pour la promotion des droits de l'homme
21. JED/Haut-katanga : Journalistes en danger/ section du Haut-Katanga

22. JUSTICIA Asbl
23. HA: HÉRITIERS d'Afrique
24. Herapin
25. LAVOS : La voix du savoir
26. SOS les Amis d'OBAMA
27. Le Bled ONG
28. LIC : Ligue Internationale des Conseillers
29. Libertas/Pweto
30. LIDDM: Ligue des défenseurs des droits des malades
31. LDHK : Ligue des droits de l'homme de Kakanda
32. LINAPEDHO: Ligue Nationale Paysanne des droits de l'homme
33. LUCHA: Lutte pour le Changement
34. MM : Mama ni mama
35. MDR : Mouvement pour les Droits de l'homme et Réconciliation
36. NDSCI : Nouvelle Dynamique de la Société Civile
37. NDS: Nouvelle Dynamique Dyndicale
38. NSCC : Nouvelle société civile congolaise, Lualaba
39. OPF : Organisation pour la promotion de la femme
40. OBEAC : Organisation pour le bien être des albinos au Congo,
41. PADHOLIK, Plateforme des Organisations des Droits de l'Homme de Likasi
42. PSF : Psychologues sans Frontières
43. RCH: reseau des communicateurs humanitaires
44. REFEDCO : Regroupement des femmes pour le Développement communautaire
45. RSF : Reportages sans frontières
46. RPDDH : Réseau de protection des droits de l'homme
47. SIREN : Synergie des intelligences pour la refondation de l'Etat de la nation
48. UNPC/Katanga : Union Nationale de la presse du Congo/ section du Katanga
49. UNEF : Union des écologistes Forestiers
50. Voix des opprimés